



Doc. 12639
15 juin 2011

Renforcer l'institution du médiateur en Europe

Proposition de recommandation

déposée par M. Jordi XUCLÀ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les médiateurs, en tant qu'intermédiaires entre les particuliers et l'administration, peuvent jouer un rôle important pour garantir la protection des droits de l'homme et la promotion de l'Etat de droit. Ces dernières années, ce rôle s'est développé, parallèlement à l'émergence du « droit à une bonne administration » qui est maintenant incorporé dans l'ordre juridique de l'Union européenne (article 41 de la Charte des droits fondamentaux).

Les médiateurs doivent être dotés des ressources nécessaires pour remplir leurs tâches en toute indépendance et avoir accès aux informations pertinentes. Hélas, certaines tendances régressives ont été observées récemment dans certains Etats membres du Conseil de l'Europe : la suppression du « diffensore civico » au niveau local en Italie, les pressions exercées sur le médiateur slovène à la suite de ses interventions en faveur des Roms ou, en France, la prolifération des organes similaires, qui tend à affaiblir la position du médiateur. En Espagne, l'existence même d'une institution du médiateur est menacée par le manque de ressources financières. En période de crise, lorsque les gouvernements doivent réduire les dépenses publiques, cette évolution est préoccupante.

L'Assemblée parlementaire, qui a déjà souligné l'importance des médiateurs dans sa [Recommandation 1615 \(2003\)](#), s'inquiète des menaces qui pèsent sur cette institution. Elle décide par conséquent d'examiner les améliorations qui pourraient être apportées au fonctionnement de cette institution et à son rôle dans la promotion de bonnes pratiques administratives. Un état des lieux des activités des médiateurs européens, comprenant des exemples des meilleures pratiques, pourrait renforcer leur statut dans toute l'Europe.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CONDE Agustín, Espagne, PPE/DC
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne, SOC
GAJDŮŠKOVÁ Alena, République tchèque, SOC
GRAF Martin, Autriche, NI
HOLOVATY Serhiy, Ukraine, ADLE
IVANJI Željko, Serbie, PPE/DC
KARSKI Karol, Pologne, GDE
KÜHNEL Franz Eduard, Autriche, PPE/DC
LAAKSO Jaakko, Finlande, GUE
MARCENARO Pietro, Italie, SOC
MUSTAFA Fazil, Azerbaïdjan, ADLE
NĂSTASE Adrian, Roumanie, SOC
PANȚIRU Tudor, Roumanie, SOC
PAPADIMITRIOU Elsa, Grèce, PPE/DC
POURBAIX-LUNDIN Marietta, de, Suède, PPE/DC
POURGOURIDES Christos, Chypre, PPE/DC
ROUQUET René, France, SOC
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC
TORRES PUIG Joan, Andorre, ADLE
VÁHALOVÁ Dana, République tchèque, SOC
VAKSDAL Øyvind, Norvège, GDE
WIKIŃSKI Marek, Pologne, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe